



Projet financé par
l'Union européenne



PROJET EUROMED JUSTICE III

Groupe de travail sur le Droit pénal et droit pénitentiaire

Troisième réunion

GT 3.3

Groupe de travail sur le droit pénal en vue de préparer un instrument équivalent aux « fiches belges »

Londres (UK), du 19 au 21 mars 2013

ORDRE DU JOUR

Lundi 18 mars 2013

Arrivée des participants à l'hôtel et premier contact avec les membres de l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet.

Mardi 19 mars 2013

09h00 – 09h15 **Enregistrement des participants**

09h15 – 09h30 **Mots de bienvenue**

Antonino CREA, Chef de secteur Migration, Justice, Police, Commission européenne,
Direction générale Développement et Coopération EuropeAid, Unité F4 – Programmes
régionaux Voisinage Sud.

Kevin BARRY, Chef de l'équipe des projets internationaux, Ministère de la Justice,
Royaume-Uni.

Andrés SALCEDO VELASCO, Chef d'Equipe du projet EuroMed Justice III.

09h30 – 09h45 **Présentation des participants** (si nécessaire)

09h45 – 10h00 **Synthèse du travail réalisé durant et depuis la réunion précédente. Travail intermédiaire, programme de travail, calendrier et méthodologie.**

Andrés SALCEDO VELASCO

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS, Responsable de formation du projet EuroMed Justice III.

10h00 – 11h00 **Poursuite de la discussion entamée lors de la deuxième réunion. Référence spéciale à « Saisie, confiscation et restitution : Saisie. Gel de comptes bancaires ». (I)**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

11h00 – 11h30 Pause café

11h30 – 13h00 **Poursuite de la discussion entamée lors de la deuxième réunion. Référence spéciale à « Saisie, confiscation et restitution : Saisie. Gel de comptes bancaires ». (II)**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

13h00 – 14h30 Déjeuner

14h30 – 15h30 **Discussion sur la préparation d'un outil équivalent aux fiches belges. Une référence spéciale aux mesures suivantes : Lieux – Perquisition et descente sur les lieux (I)**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

15h30 – 16h00 Pause café

16h00 – 17h00 **Discussion sur la préparation d'un outil équivalent aux fiches belges. Une référence spéciale aux mesures suivantes : Lieux – Perquisition et descente sur les lieux (II)**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Fin de la première journée

Mercredi 20 mars 2013

08h30 – 09h30 **Discussion sur la préparation d'un outil équivalent aux fiches belges. Une référence spéciale aux mesures suivantes : Témoins, victimes, suspects – Convocation et audition (I)**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

09h30 – 11h00 **Situation actuelle concernant le droit pénal et le droit procédural pénal par rapport aux mesures suivantes : Témoins, victimes, suspects – Convocation et audition. L'expérience britannique.**

Ayo AWOYUNGBO, Procureur de la Couronne auprès du Service des poursuites de la Couronne, Royaume-Uni.

Discussion

- 11h00 – 11h30 Pause café
- 11h30 – 13h00 **Discussion sur la préparation d'un outil équivalant aux fiches belges. Une référence spéciale aux mesures suivantes : Témoins, victimes, suspects – Convocation et audition (II)**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- 13h00 – 14h30 Déjeuner
- 14h30 – 15h30 **Le Réseau Judiciaire Européen (RJE) : vision, mission et perspectives d'avenir**
- Fátima MARTINS, Secrétaire du Réseau Judiciaire Européen, Responsable du Secrétariat du RJE.*
- Discussion
- 15h30 – 15h45 Pause
- 15h45 – 16h45 **Discussion sur la préparation d'un outil équivalant aux fiches belges. Une référence spéciale aux mesures suivantes : Témoins, victimes, suspects – Convocation et audition (III)**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*

Fin de la deuxième journée

Jeudi 21 mars 2013

- 08h30 – 10h00 **Discussion sur la préparation d'un outil équivalant aux fiches belges. Une référence spéciale aux mesures suivantes : Témoins, victimes, suspects – Convocation et audition (IV)**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- 10h00 – 10h30 Pause café
- 10h30 – 12h00 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière aux mesures suivantes : Opérations transfrontalières. (I)**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- 12h00 – 13h00 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière aux mesures suivantes : Opérations transfrontalières. (II)**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- 13h00 – 14h30 Déjeuner
- 14h30 – 15h00 **Allocution de S.E. Ali MHANNA, Ministre de la Justice palestinien.**

15h00 – 15h30 **Remarques finales**

15h30 – 16h00 **Discussion sur la préparation des activités qui seront organisées durant la deuxième phase du projet et conclusions finales.**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

16h00 – 16h15 **Clôture de la réunion**

Andrés SALCEDO VELASCO

Antonino CREA

Fin de la réunion

INTRODUCTION GENERALE

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la troisième composante du projet : droit pénal et droit pénitentiaire. L'objectif de cette activité est double : d'une part, promouvoir un débat sur la réforme du système pénal dans les pays bénéficiaires, avec une référence spéciale au droit procédural pénal, et améliorer la coopération judiciaire pénale. Ce groupe de travail sur le droit pénal vise donc aussi à fournir un forum adéquat pour mener la discussion susmentionnée sur les façons d'améliorer la coopération judiciaire. D'autre part, ce groupe de travail se concentrera plus particulièrement sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges » pour les pays partenaires du Voisinage Sud.

Cette réunion est la troisième et dernière des 3 réunions consacrées à cette question. Elle mettra l'accent sur les mesures suivantes : **Lieux – Perquisition et descente sur les lieux** : Perquisition et visite domiciliaire. Descente sur les lieux (visite sur les lieux où l'infraction a été commise). **Témoins, victimes, suspects – Convocation et audition** : Convocation de témoins. Audition de témoins : procédure normale. Audition de témoins : par vidéo. Audition de témoins : par téléphone. Audition d'enfants. Audition de collaborateurs de justice. Audition de victimes/parties civiles. Audition d'experts. Convocation de suspects/inculpés. Audition de suspects/inculpés : procédure normale. Audition de suspects/inculpés : par vidéo. Audition de suspects/inculpés : par téléphone. Confrontation. **Opérations transfrontalières** : Observation transfrontalière; Poursuite transfrontalière. Tracking transfrontalier (par le placement d'un émetteur sur un véhicule ou une personne). Livraison surveillée. Equipes communes d'enquête.

Méthodologie pour la préparation et la remise du manuel

Le travail à réaliser tiendra compte du contenu et de la structure des fiches belges mises au point par le Réseau Judiciaire Européen (RJE) et de l'expérience de cette institution en la matière. Le groupe de travail (GT) fera office de véritable forum de réflexion dans le domaine couvert et sera l'occasion d'échanger des informations et de débattre de plusieurs questions à l'ordre du jour. Les résultats des travaux du groupe de travail seront d'une importance capitale pour obtenir une connaissance réelle des systèmes juridiques et avoir des discussions en profondeur sur les questions abordées. En outre, l'instrument équivalant aux fiches belges pourra aussi être utilisé comme guide pratique. Cet instrument sera préparé suffisamment à l'avance pour pouvoir être présenté lors de la conférence régionale intermédiaire qui se tiendra au cours de la deuxième année du projet.

Cette dernière réunion sera aussi l'occasion de partager les avis des experts internationaux et l'approche des participants sur les principales questions qui seront traitées, selon leur propre perspective et en fonction de leurs compétences respectives. Ces discussions détaillées et en profondeur permettront d'avoir un échange approfondi sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion.

Profils des experts des pays bénéficiaires

Trois (3) participants par pays partenaire du Voisinage Sud seront invités à participer à cette réunion.

Leur profil sera : hauts fonctionnaires du ministère de la Justice ou d'une autre autorité publique compétente en la matière, membres du judiciaire et autres professionnels du droit, universitaires et représentants de la société civile possédant une solide expérience des thèmes abordés par ce GT (droit pénal, droit procédural pénal, coopération pénale internationale, etc.). On veillera à ce que les personnes prenant part aux activités portant sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques occupent des

postes stratégiques dans les institutions nationales et que, à ce titre, elles soient à même de partager les leçons tirées de ces activités avec leurs collègues et leur personnel.

Il serait souhaitable que les participants qui prendront part à cette réunion aient contribué à l'élaboration du manuel de par leur participation à une ou plusieurs réunions du groupe de travail.

Documentation

Une liste des documents de référence proposés pour approfondir les questions traitées sera fournie par l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet suffisamment à l'avance avant la date de la réunion.

Langues de travail

Français, anglais et arabe, avec interprétation simultanée durant la réunion.